

### Devoirs des électeurs

1. Tout électeur est-il, en conscience, tenu de voter ?

Oui, à moins qu'il n'ait une raison grave de s'abstenir.

2. Pourquoi ?

Parce que les intérêts de la religion, de la famille et de la patrie sont en jeu dans toute élection.

3. Comment ces graves intérêts dépendent-ils de mon vote ?

Ce sont les votes qui font les députés, et les députés qui font les lois destinées à protéger ou à ruiner ces intérêts.

4. Mon vote engage donc ma responsabilité ?

Sans doute, comme tout autre acte que je fais librement.

5. Alors, je serai responsable du mal que fera le député auquel j'aurai donné mon vote ?

Certainement, si vous donnez sciemment votre vote à un candidat sans principes ; à peu près comme vous seriez responsable, si vous prêtiez votre échelle à un voleur pour escalader la maison de son voisin.

6. C'est attacher trop d'importance à un vote perdu dans la masse. Qu'importe un peu de plus ou un de moins ?

Si tous les électeurs honnêtes raisonnent ainsi — et ils en ont le droit, si vous l'avez — les gens sans aveu ou peu scrupuleux auront toujours la majorité. De plus, on n'a pas plus le droit de mal voter que de voler.

7. Mais alors ! c'est une chose très sérieuse que de voter ?

Evidemment, car mal voter c'est se rendre responsable des mauvaises lois qui seront forgées.

8. Qu'est-ce donc que de mal voter ?

C'est donner, sciemment et par partisanerie, son vote à un homme sur lequel on ne peut pas compter pour la protection de nos *intérêts religieux* et temporels.

9. Comment savoir jusqu'à quel point je puis compter sur tel ou tel candidat ?

C'est assez facile.

S'il a déjà été député, tâchez de connaître de quelle manière il a généralement voté, et surtout de quelle manière il a voté sur une question intéressant la religion ou l'éducation.

S'il n'a jamais été député, renseignez-vous sur sa capacité et